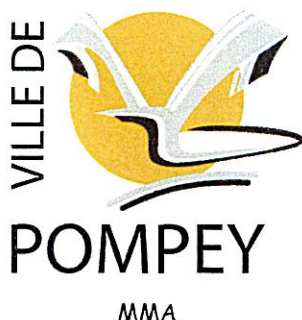




DECISION N°39

LOCATIONS

Résiliation appartement n°3 sis 35 rue des Jardins Fleuris

=

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 07 Avril 2026, par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122 -22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le bail de location en date du 1^{er} Juin 2024, passé entre la Commune et Madame [REDACTED] pour la location de l'appartement n°3 sis 35 rue des Jardins Fleuris à Pompey,

Vu le courriel du 26 Juin 2026, par lequel la famille de l'intéressée nous informe de la libération du logement.

Le Maire,

D E C I D E

- de mettre fin au bail du 1^{er} juin 2024 à compter du 28 Juillet 2026,

Pompey, le 24 Juillet 2026

Le Maire,



Laurent TROGRILIC

Publié par voie électronique le 12/08/26
Transmis à la Préfecture le 12/08/26

Hôtel de Ville : 36, rue des Jardins Fleuris BP 49 54340 POMPEY
Tél. 03.83.49.23.56 - Fax 03.83.49.31.46 - mairie@pompey.fr

Toute correspondance doit être adressée
d'une manière impersonnelle à Monsieur le Maire.

Imprimé sur papier recyclé